

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (02 juillet 2007)

Toulouse-II: 3 modules pour valoriser l'engagement des étudiants et réduire le taux d'échec en première année

L'université Toulouse-II Le Mirail mettra progressivement en place, à partir de la rentrée 2007, trois nouveaux modules destinés à favoriser l'engagement bénévole, solidaire et citoyen des étudiants. Ce projet doit être présenté aux directeurs d'UFR et de départements demain mardi 3 juillet 2007. Ces modules, qui seront ouverts aux étudiants de L1, sont intégrés dans un programme, le Peps initiative (Prolongement éducatif par la socialisation), dans le volet du futur contrat quadriennal 2007-2010 destiné à améliorer l'information, l'accueil et l'accompagnement des étudiants. "Nous souhaitons mieux accompagner les étudiants pour leur donner les plus grandes chances de réussite à la licence, sachant que c'est à ce niveau que se concentre le plus grand taux d'échec", explique Daniel Filâtre, le président de l'université. "En plus de l'accompagnement pédagogique et tutoré, nous sommes convaincus qu'un processus de socialisation contribue à la réussite. Parce qu'il lui permet de se construire, de se positionner, de choisir son parcours, d'acquérir une autonomie... Cet étudiant ne réussira que s'il existe en tant qu'homme."

Les trois modules permettront chacun de valider trois crédits ECTS. Ils s'inscriront "en complément dans le cursus et non à titre obligatoire". Une manière de "permettre de donner des points complémentaires, utiles notamment pour débloquer des situations limites", explique Pierre-Yves Boissau, rapporteur de la commission Vie universitaire. Compte tenu de "l'implication budgétaire" que nécessite la mise en œuvre de ces modules, l'université espère, à terme, que ces derniers soient intégrés dans les mesures envisagées par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 2008 pour favoriser la réussite en licence.

EXPERIENCE PRATIQUE

L'université souhaite ouvrir à titre expérimental, dès la rentrée 2007, le premier module Peps-assos qui proposera une formation sur la gestion des associations et exigera en parallèle une expérience pratique. Celle-ci pourra notamment être réalisée au sein de l'Afev (Association de la fondation étudiante pour la ville) qui assurera les 10 heures de formation, en s'appuyant sur celle déjà proposée à l'ensemble de ses bénévoles. Cette formation sera validée par l'université. Outre des enseignements sur la citoyenneté et la participation, elle prévoit - si le projet est validé par l'Afev - une introduction à la notion de projet et un TD de cinq heures sur l'environnement (découverte de la ville et de ses publics). D'autres associations pourront être, à terme, également partenaires de l'université sur ce module, "sous réserve de conventionnement préalable avec l'université pour garantir la qualité de la formation et permettre la validation par l'établissement". L'université prévoit également de valider, en lieu et place d'une pratique, d'autres formations, de type initiation au droit et à la sociologie des associations, initiation à la comptabilité publique et psychologie de l'enfant.

Au second semestre de l'année 2007-2008 et à la rentrée 2008, ouvriront les deux autres modules. Le Peps-solidaire permettra de valider l'investissement des étudiants aux côtés d'étudiants handicapés, ainsi qu'une formation au soutien et à l'accompagnement de ces derniers (formation assistant de vie, psychologie du handicap, initiation au droit associatif). Sur ce module, l'université souhaite "former [ses] propres bénévoles au métier d'auxiliaire de vie", précise Pierre-Yves Boissau. Enfin, le Peps-civis, le seul qui ne prévoit pas d'expérience pratique, permettra de former sur 25 heures les étudiants, "investis ou non dans la représentation des leurs", à la vie des conseils, avec des cours sur la comptabilité publique, le droit public, l'histoire comparée des institutions, etc. [Camille Pons](#)

Contact: Afev, Tanguy Fichou, 01 40 36 86 98, tanguy.fichou@afev.org

www.l-afev.com Dépêche n°81087